

R. de BREBISSON

Le Gros Chêne de La Loupe.

Bellême, 1910.

B₂. CHARTRES. Ph.

B₂. CHARTRES. Ph.

R. DE BRÉBISSON

Le Gros Chêne

de La Loupe



BELLÈME

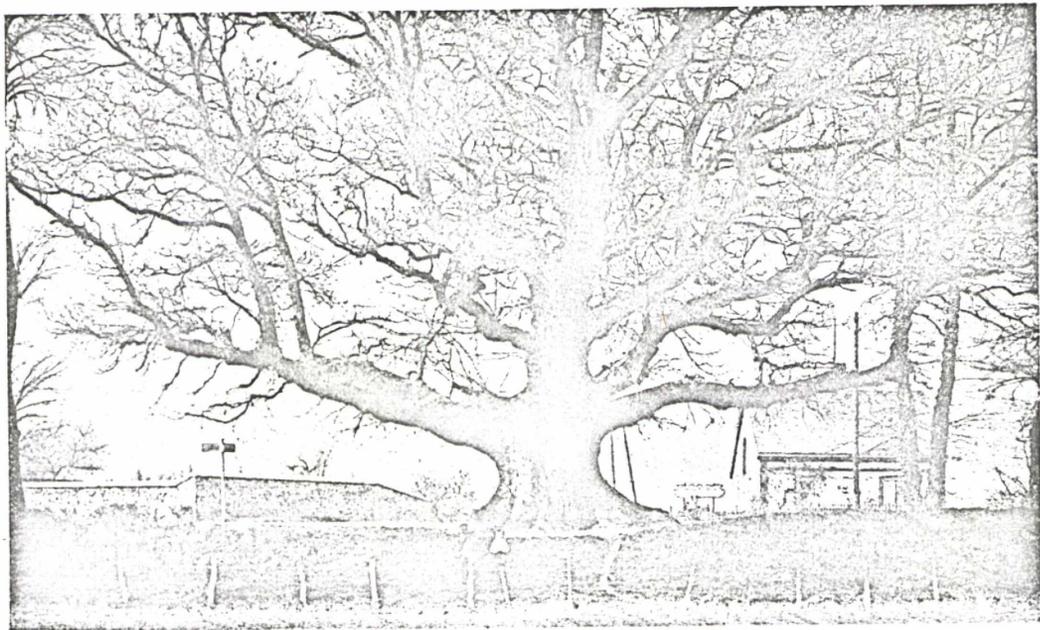
IMPRIMERIE DE GEORGES LEVAYER

1910

[n^o 29] Ph.

A M. l'Abbé Serahot Curé de Lorgey
Reconnaissant hommage
J. Brébisson

LE GROS CHÊNE DE LA LOUPE



LE GROS CHÈNE DE LA LOUPE

LE GROS CHÊNE DE LA LOUPE

Les archéologues et les historiens ne doivent pas se borner à étudier les monuments édifiés par la main des hommes. Sans doute les belles églises, les anciens châteaux, les antiques manoirs et les artistiques demeures bâties par nos pères sont fort intéressantes et font l'admiration de tous ceux qui savent employer leurs loisirs à s'occuper du passé; mais il y a d'autres sujets d'études.

Un arbre antique, curieux par sa forme, par son âge et par ses souvenirs ne doit pas laisser les archéologues indifférents. On peut le considérer comme un monument créé par la puissance divine et plus parfait que tout ce que le génie humain peut concevoir.

Ces considérations m'ont poussé à rechercher l'histoire et les légendes du chêne de La Loupe.

Dans la visite d'un monument ancien, une des premières préoccupations des archéologues est de trouver la date de sa construction; avec les règles établies on peut la fixer facilement; il suffit de reconnaître quelle est son architecture. Entre un édifice roman et une construction gothique il est impossible de se tromper. De plus on trouve presque toujours dans les archives des actes authentiques ou des documents qui permettent de reconstituer l'histoire et de montrer les divers changements effectués depuis le début jusqu'à nos jours.

Pour un arbre il est plus difficile de lui assigner une date certaine. Le seul moyen de trouver son âge (nous ne voulons, ni nous ne pouvons l'employer) serait de le faire abattre et de compter les lignes concentriques de

son tronc qui, on le sait, correspondent chacune à une année. Cette constatation très certaine pour un chêne d'un siècle ou deux serait, je crois, impossible pour un arbre aussi vieux. Au bout de plusieurs siècles les lignes ne sont plus aussi nettes et il y a tout lieu de supposer que le vénérable chêne doit être en partie creux, ce qui empêcherait toute vérification certaine.

Qu'admire-t-on ordinairement dans un chêne ? La beauté, la régularité et la hauteur de son tronc avec ses branches et sa cime qui semblent vouloir s'élever jusqu'au ciel. Dans celui qui nous occupe il en est tout autrement ; le tronc est très court, mais très gros, des branches énormes s'étalent tout autour pour former un immense abri, ses racines puissantes dont une grande partie sont visibles sur le sol semblent disposées pour permettre aux voyageurs fatigués de s'asseoir et d'être à l'abri d'une pluie intense ou d'un ardent soleil. En effet le tronc qui a 14 mètres de tour (1) à la base et 7 à la naissance des branches n'a que 15 mètres de hauteur totale ; ses monstrueuses racines s'étendent de tous côtés ; ses énormes branches et sa frondaison couvrent une circonférence d'environ 25 mètres de diamètre. Il y a quelques années une très forte gelée et une surcharge de givre ont bien endommagé ses colossales branches et en ont fait tomber quelques-unes.

Il me semble donc impossible de donner l'époque de sa plantation ; en tous cas il est très vieux et il ne serait pas étonnant qu'il eut été un chêne druidique comme plusieurs historiens le prétendent. Si l'on pouvait ajouter foi aux traditions, le fait ne serait pas douteux, cet arbre daterait des Croisades.

En effet une intéressante légende raconte que la fille du châtelain de Meaucé (2) fut fiancée avec le fils du seigneur de Montireau qui s'était croisé. Avant de partir

(1) Le guide Jouanne lui donne 6 mètres de tour.

(2) C'est sur Meaucé qu'est planté le chêne comme je le dirai plus tard. Le fait mérite d'autant plus d'être noté que la paroisse de Meaucé fait partie de la province du Perche, tandis que La Loupe bien que presque enclavée dans le Perche est du pays Chartrain.

ils auraient planté ce chêne en gage de fidélité. L'histoire ne dit pas si le fiancé revint et si le mariage eut lieu.

Dans son *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir*, Lefevré prétend que le nom de La Loupe vient d'une excroissance : une *loupe*, *lopa*. Je laisse à son auteur toute la responsabilité de cette étimologie, mais je la considère comme trop fantaisiste. Il ne me paraît douteux que La Loupe vient de *Lupa*, *Louve*; du reste, dans les environs, on trouve les villages de la Louvetterie, de Crisloup et l'étang de Gasloup. Cela semble bien prouver que La Loupe vient de *Lupa*.

Cette localité ne serait pas aussi ancienne que l'on pourrait le croire. Gouverneur, dans ses *Essais historiques sur Nogent-le-Rotrou*, affirme que l'origine de La Loupe ne date que du XIII^e siècle. Dans le principe, dit-il, il n'y avait qu'un château-fort au milieu des bois, dont le gros chêne est sans doute un respectable vestige. Cependant M. des Murs cite plusieurs chartes et fondations relatives à La Loupe et émanant des Rotrou. Je laisse aux lecteurs à choisir entre les deux versions et je n'insisterai pas car c'est un peu en dehors de mon cadre. Bien que non loin de La Loupe, cet arbre vénérable ne devrait pas porter ce nom. Planté près d'un étang, actuellement desséché et sur le bord de la route qui vient de Regma-lard il est sur le territoire de Meaucé. L'agglomération de la ville de La Loupe s'est pour ainsi dire, si je puis m'exprimer ainsi, rapprochée du gros chêne. Quand on a construit le chemin de fer et la gare il y avait un certain espace entre les dernières maisons et la ligne. Actuellement les maisons viennent jusqu'au viaduc, établi sous la voie ferrée non loin de l'arbre qui nous occupe.

Cet antique chêne est encore connu sous les noms de CHÊNE DE HENRI IV et CHÊNE DE LA VIERGE. Je vais essayer d'expliquer ces deux dénominations.

Il ne serait pas impossible que le bon roi se fut assis, comme on le prétend, sous ce gros chêne un jour de chasse. Il n'est certainement pas douteux que le vert galant est venu fort souvent dans la région. Sa passion pour la belle Gabrielle d'Estrées l'amenait souvent au

manoir de la Herbaudière, paroisse de Carbonnières et en 1595 il confirma le privilège de l'abbaye de Tyron ; le chemin qui passait près de cette abbaye et le menait près de Gabrielle est encore connu sous le nom de chemin d'Henri IV.

Le bon roi vient encore bien plus près du gros chêne, c'est-à-dire à Vaupillon (2 kilomètres de La Loupe), où il avait fait construire près du manoir d'Odard d'Illiers (1) pour Henriette de Balzac d'Entragues un élégant pavillon où on lisait sur le fronton :

Ενα Θεον, ενα βασιλεα
Μιαν φιλην, και νομουσ.
Un seul Dieu, un seul Roi,
Une seule maîtresse, voilà la loi.

De l'imposante forteresse des seigneurs de Vaupillon, de l'élégant manoir d'Henriette d'Entragues les ruines mêmes ont disparu aujourd'hui ; créneaux et machicoulis, oratoires galants, chambres splendides, sculptures charmantes, tout fut démoli en 1752 sous la pioche d'un nommé Denis, marchand de La Loupe, qui s'en était rendu acquéreur.

Henri IV avait aussi d'autres raisons pour venir dans le pays ; il allait souvent au château de Villebon (2). On sait que Sully, son ministre et son ami, avait fait reconstruire ce château sur le modèle de la Bastille dont il était le gouverneur. Derrière le château était une chapelle où l'on voit la tribune royale revêtue de velours brodé en argent et garnie d'un prie-Dieu et de chaises en tapisserie à l'usage du roi.

Le hasard des lectures me fait trouver une note sur un vieil orme à Saint-Paul, près de Gignac (Hérault) qui n'avait presque plus que l'écorce qu'on appelait dans le pays l'arbre de Henri IV. Par une singulière vicissitude, comme il y en a beaucoup en ce monde, cet orme qui fut peut-être jadis un arbre sacré fut transformé en arbre

(1) Odard était le beau-frère d'Henriette d'Entragues.

(2) Villebon est à 17 kilomètres de La Loupe.

de la Liberté sous la Révolution; il joua le même rôle en 1848.

Dans le nord de la France il existe encore d'anciens ormes contemporains d'Henri IV et que l'on appelle des *Sully* en mémoire de l'appui que ce sage ministre prêta à l'agriculture et de l'ordonnance par laquelle il avait obligé les propriétaires des terrains longeant les routes royales à planter des arbres au bord de ces voies, pour abriter les voyageurs et embellir le pays.

J'en viens enfin au nom le plus intéressant que l'on donne à ce vieil arbre; on l'appelle le Chêne de la Vierge. Ce nom était justifié par une petite statuette en faïence de la Sainte Vierge placée dans une cavité du vieux chêne; on l'y voyait encore il y a quelque temps. L'histoire de cette statuette mérite d'être racontée.

Cette Vierge (1) que les voyageurs vénéraient ne trouva pas grâce devant les révolutionnaires et ils la firent disparaître. Mais la petite niche ne resta pas longtemps vide; les catholiques prétendirent qu'une nouvelle statue avait surgi miraculeusement. Ceux qui l'avaient enlevée et ceux qui approuvaient ce sacrilège soutenaient que c'était un champignon qui avait poussé dans la cavité. Cela ne pouvait rester ainsi et une intéressante lettre conservée aux archives d'Eure-et-Loir relate ces discussions et le moyen trouvé pour en finir avec la bonne sainte Vierge. Sa publication est toute indiquée ici d'autant plus que c'est le seul document authentique que nous puissions donner au sujet de l'arbre qui nous occupe. En voici donc la copie textuelle :

*Lettre des administrateurs d'Eure-et-Loir au général Marbot
commandant la 17^e division militaire*

Chartres, 18 thermidor an VII (5 août 1799).

Il existe un chêne antique dans la commune et sur le bord de l'étang de La Loupe (cet arbre vous appartient) dans le corps duquel est pratiquée une niche où avait été placée, jadis une

(1) Ces petites statuettes de la sainte Vierge étaient connues sous le nom de Mariettes.

Vierge en faïence qui a été détruite à la Révolution. Un champignon qui était crû dans cette niche a fourni aux fanatiques l'occasion de crier au miracle, ils ont su persuader à une multitude ignorante qu'il avait la forme et la figure d'une Assomption.

Dès lors cette prétendue Vierge devint l'objet de la vénération ; d'un rayon de plus de 10 lieues on accourt pour l'adorer, on brûle des cierges en son honneur, un double grillage est établi pour entourer cette divinité ridicule. Aussitôt que nous fûmes instruits de ces rassemblements, nous nous empressâmes de faire enlever le champignon miraculeux, nous crûmes que cela suffirait pour dissiper le prodige, mais néanmoins les rassemblements continuent. Nous vous demandons donc l'autorisation de faire abattre l'arbre lui-même.

Il me semble que tout commentaire est inutile.

Quand on prononce le nom de Marbot on croit qu'il s'agit de l'auteur des intéressants mémoires publiés il y a quelques années ; le général qui commandait à Chartres était son père dont je vais donner rapidement les états de service.

Antoine Marbot appartenait à une famille du Quercy ; il naquit en 1753 et mourut en 1800 à l'âge de quarante-sept ans, laissant quatre fils dont deux survécurent : Adolphe et Marcellin ; c'est ce dernier qui est l'auteur des mémoires. Antoine entra aux gardes du corps du roi Louis XV ; il épousa en 1776 M^{lle} du Puy. En 1781 il fut nommé capitaine de dragons et l'année suivante (1782) aide de camp du comte de Schomberg, inspecteur-général de la cavalerie.

Lorsque la Révolution éclata il entra dans l'armée des Pyrénées où il conquist en quatre ans le grade de général de division ; en 1793 il commandait le camp de Miral, près Toulouse. Nommé en 1798 membre de l'Assemblée législative il était l'année suivante à Chartres comme nous venons de le voir. Il commanda en Ligurie une des divisions de l'armée de Masséna et mourut en 1800 au siège de Gènes des suites de ses blessures et du typhus.

Après cette digression qui me semblait nécessaire revenons à la lettre ; il serait intéressant de savoir quelle fut la réponse du général. Malheureusement elle n'a pas

été conservée. En l'absence de tout document officiel contentons-nous d'une très intéressante légende.

La permission d'abattre le chêne fut dit-on donnée et l'on se mit à l'œuvre sans pouvoir y réussir. On prétend que les haches s'émoussaient et se brisaient sans entamer le bois. On eut beau les aiguiser et en aller chercher d'autres bien trempées et bien tranchantes, tout fut inutile et l'on dut renoncer à renverser le vieil arbre. Cette tradition est vraiment touchante ; il serait à désirer que l'on puisse affirmer l'authenticité de ce miracle.

Quand la période révolutionnaire fut terminée on remplaça une nouvelle statuette de la sainte Vierge.

Prosper Vallerange dans son livre paru en 1861 : *Le Clergé, la Bourgeoisie et le Peuple* prétend qu'en 1814 ou 1815 les Prussiens brisèrent la statue de la sainte Vierge, mais dans la nuit qui suivit ce sacrilège il se produisit un miracle, à la place de la statue brisée il était poussé un champignon qui avait exactement la même forme. On dit aussi que lorsque l'on frappa la statuette pour la briser on vit des pleurs couler de ses yeux.

Sauf les larmes de la statue cela me semble une nouvelle édition, en changeant les dates, de la légende qui détermina les administrateurs d'Eure-et-Loir à écrire au général Marbot. Cela me semble affirmer la véracité du miracle opéré pendant la Révolution.

Napoléon I^{er} à son retour d'Espagne se serait, dit-on, reposé à son ombre et les notables de La Loupe seraient venus lui présenter leurs hommages. En l'absence de document on ne peut affirmer ce fait.

La haine des sectaires s'est encore manifestée dernièrement. Dans la nuit du 25 au 26 juillet 1907 des mains sacrilèges ont descellé la petite grille en fer qui protégeait la statuette de la sainte Vierge et ont tout fait disparaître. On se demande ce que sont devenues la grille et la statue ? Sont-elles devenues la propriété de ces gens anti-religieux qui collectionnent tout ce que les cambrioleurs viennent dérober dans nos églises.

C'est par le récit de ce triste sacrilège et par les regrets

que nous avons de ne plus pouvoir saluer et prier en passant la Vierge du Gros Chêne que je me vois forcé de terminer cette note ; cependant, je dois remercier M. l'abbé Godet, curé du Pas-Saint-Lhomer et M. Charles, instituteur à Meaucé des notes qu'ils ont bien voulu me fournir.

Bellême (Orne), imp. G. Levayer, 4, place au Blé
